

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 81 (1983)

Heft: 5

Rubrik: Veranstaltungen = Manifestations

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Veranstaltungen Manifestations

Berichte Rapports

Tagung des Arbeitskreises Fernerkundung und Photo- interpretation der DGPF

9./10. Juni 1983 in St. Gallen

Erstmals wird diese Tagung der Deutschen Gesellschaft für Photogrammetrie und Fernerkundung in der Schweiz durchgeführt, und wir hoffen, dass auch zahlreiche Interessenten des Remote Sensing aus der Schweiz sich daran beteiligen werden. Die Vorträge sind für jedermann offen, es werden keine Tagungsgebühren erhoben. Das Programm wird sich wie folgt gestalten:

Do, 9. Juni:
9.30–12.00 Fachsitzung im Waaghaus (Gemeinderatssaal) beim Marktplatz im Zentrum St. Gallens
13.30–16.00
16.00–ca. 17.30 Führung durch St. Gallen (Altstadt, Stiftsbibliothek, Kathedrale etc.)
abends: Gemütliches Beisammensein

Fr, 10. Juni:
8.30–10.15 Fachsitzung im Waaghaus, anschliessend Dislokation mit Bus nach Heerbrugg
11.00–ca. 15.30 Besichtigung der Firma WILD, Heerbrugg AG, anschliessend Rücktransport nach St. Gallen

Sa, 11. Juni:
Ganztägige Exkursion Brülisau–Hoher Kästen–Geolog. Lehrpfad–Saxerlücke–Brülisau (berggerechte Ausrüstung unerlässlich).
Detailprogramm und Kosten werden später bekanntgegeben.

Interessenten, die sich mit einem fachlichen Beitrag (Referat ca. 15–20 Min.) beteiligen möchten, werden gebeten, baldmöglichst mit dem Vorsitzenden des Arbeitskreises, Prof. Dr. F. List (Institut für Angewandte Geologie der FU, Malteserstr. 74–100 [Haus D], D-1000 Berlin 41), oder mit dem Unterzeichnenden Kontakt aufzunehmen. Ebenso bitte ich alle, die an der Betriebsbesichtigung und/oder Exkursion teilnehmen möchten, sich mit mir in Verbindung zu setzen, da die mögliche Teilnehmerzahl beschränkt ist (Geographisches Institut Universität Zürich, Tel. 01/362 96 32).
H. Haefner

Bitte Manuskripte im
Doppel einsenden

Symposium sur l'utilisation du sol

Organisé par l'Institut de photogrammétrie de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, et placé sous le patronage de la Société suisse des mensurations et améliorations foncières, de l'Institut ORL, de l'Office fédéral de la statistique, de l'Institut fédéral de recherches forestières et du Groupe de coordination pour la télédétection, ce symposium s'est déroulé les 3 et 4 février écoulés dans l'aula de l'EPFL. Il a réuni 309 participants, dont 175 géomètres, 96 aménagistes et 38 forestiers. La traduction simultanée en langue française et allemande a été appréciée puisque 180 appareils ont été demandés.

Structuré en quatre thèmes:

- Exigences de la planification quant aux données sur l'utilisation du sol
- Levé des données spatiales
- Gestion des données et système d'information du territoire
- Inventaires nationaux.

Ce symposium a permis d'entendre 14 conférences présentées par des experts de l'Administration, des cadres supérieurs de bureaux privés, ainsi que différents scientifiques. Le président du Conseil des EPF, M. Cosandey, y a fait part de ses salutations et félicitations aux organisateurs. Il a relevé qu'avec l'accroissement des connaissances des inter-relations entre les différentes disciplines sont de plus en plus nécessaires; on le constate dans les domaines du génie civil, de la physique, des sciences humaines; la planification en est un exemple, comme le prouve la présente réunion de personnalités venant de toute sorte d'horizon. Il devrait en résulter davantage de créativité et d'idées prospectives; tels furent les souhaits concluant l'allocution de M. Cosandey.

Après une introduction et les souhaits de bienvenue de M. le Prof. Kölbl, directeur de l'Institut de photogrammétrie, le *premier thème* a groupé les exposés suivants:

- *Besoins en données sur l'utilisation du sol pour l'aménagement du territoire*, par M. R. Häberli, de l'Office fédéral de l'aménagement du territoire
- *Besoins de l'agriculture en données sur l'utilisation du sol*, par M. R. Kurath, vice-directeur de l'Office fédéral de l'agriculture
- *Politique forestière en Suisse et importance de l'inventaire forestier*, par M. H. Wandeler, vice-directeur de l'Office fédéral des forêts
- *Aménagement local du territoire et données en matière d'utilisation du sol*, par M. J.-D. Urech, aménagiste à Lausanne.

Du point de vue de l'aménagiste, il convient d'établir un «stock de base» de données standard, régulièrement renouvelées, des relevés («à la carte») pouvant, au besoin, être effectués à l'occasion de diverses enquêtes. Des relevés périodiques sont indispensables car l'aménagement du territoire s'intéresse avant tout aux changements d'affectation. Les quelque 40 catégories utilisées dans l'essai d'interprétation par échantillonnage de photos aériennes semblent largement satisfaisantes. D'autre part, il est souhaitable que les nouvelles données recueillies soient intégrées dans la grille d'information existante de l'Office fédéral de la statistique. Si les données en question sont indispensables pour l'aménagement à l'échelon national, cantonal et même régional, elles semblent l'être beaucoup moins en ce qui concerne l'aménagement local. Elles ne représentent qu'une part infime par rapport à toutes les démarches impliquées par une étude d'aménagement local; les problèmes liés aux activités humaines échappent en grande partie au domaine de l'utilisation du sol; enfin, mises à part les données restreintes fournies par la mensuration cadastrale, les nouvelles données prévues ne sont pas greffées sur l'état parcellaire.

Pour ce qui concerne l'*agriculture*, la statistique des superficies peut fournir des indications de nature essentiellement périodique sur l'utilisation momentanée du sol; elle est par contre avare en informations concernant la nature du sol, le climat, l'exposition, les régions protégées, etc. L'agriculture porte un intérêt évident aux données sur l'utilisation du sol pour deux motifs: d'abord il est impératif de connaître les possibilités en matière de production des différentes régions du pays et ensuite il faut conserver à l'agriculture des terres appropriées de manière à garantir à la population l'existence d'une base de production permettant un approvisionnement suffisant.

Les fonctions de la *forêt* se résument dans 4 domaines: protection, environnement, délassement, production de bois. Depuis longtemps on recueille des données par différentes instances: Confédération, services cantonaux, associations privées, exploitants. Mais des lacunes empêchent d'utiliser rationnellement ces informations pour prévoir l'évolution future. On connaît l'utilisation réelle mais pas le potentiel de production selon les régions. Ce nouveau relevé sera limité à la forêt proprement dite; l'ordre de grandeur des données sera adapté à l'échelon canton et Confédération; les relevés devront se faire périodiquement.

Au cours de la *discussion* concernant ce *premier thème*, on a relevé un certain perfectionnisme en matière de classification nécessaire pour l'aménagement du territoire et également le fait que des décisions politiques priment parfois sur des critères d'aménagement. L'adaptation de la mensuration parcellaire officielle, afin qu'elle fournisse davantage de données nécessaires à l'aménagement local, constitue un point essentiel. La tendance à reclasser en zone agricole des terrains à bâtir a été évoquée; il semble que cela pourra se faire souvent sans versement d'indemnité.